Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202313-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-13: convention avec l'Office de Tourisme 2023-2026

Une réunion a été organisée à l'Office du Tourisme afin de discuter des modalités de renouvellement de la convention de financement. Le montant du financement des EPCI s'élève à 400 000 € et est réparti ainsi :

	Base	Quote-part subvention
CCPLux	59.00 %	236 000 €
CCHC	33,00 %	132 000 €
CCTV	8,00 %	32 000 €
	100,00 %	400 000 €

Compte tenu des évolutions des critères, il est proposé d'actualiser les bases de financement de la façon suivante :

	Base	Quote-part subvention
CCPLX	56,79 %	227 160 €
CCHC	33,46 %	133 840 €
CCTV	9,75 %	39 000 €
Total	100.00 %	400 000 €

Afin d'atténuer l'impact de cette augmentation, il a été convenu d'une progressivité d'ici 2026 :

- > 2024 = 34 000 €
- > 2025 = 36 000 €
- > 2026 = 39 000 €



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202313-DE

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver ces nouvelles conditions et autoriser le Président à signer la nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité approuve la proposition.

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202314-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-14: adhésion à BGE Franche-Comté

BGE Franche-Comté est une association qui accompagne à la création / reprise d'entreprise. Ses équipes travaillent au service des porteurs de projet, des entrepreneurs et du développement économique des territoires.

Dans ce cadre, BGE Franche-Comté a sollicité la CCTV afin que cette dernière devienne membre de soutien de l'association et a soumis 2 propositions d'engagement :

- Option 1 : membre de soutien de l'association : 150 €
- Option 2 : membre de soutien de l'association avec communication des données : 500 €

Il est proposé au conseil communautaire d'adhérer à l'association en tant que soutien à hauteur de 150 €.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité approuve la proposition.

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Recu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202315-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

$\frac{2023-15: modification \ de \ la \ dur\'ee \ hebdomadaire \ de \ service \ inférieur \ \grave{a} \ 10 \ \% \ d'un \ poste \ permanent \ 27 \ h \ 00}{\grave{a} \ 25 \ h \ 00}$

Vu la délibération n° 2021-66 du 1^{er} juillet 2021 portant création d'un emploi permanent au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe **à temps non complet** à hauteur de 27 h 00 hebdomadaires (27/35^{ème}), relevant de la catégorie hiérarchique C, afin d'assurer les fonctions d'agent postal intercommunal à VALLEROIS-LE-BOIS et à NOROY-LE-BOURG ;

Compte tenu des modifications de cycles de travail des agents des services à la population et des nouveaux horaires d'ouverture des services, il est proposé au conseil communautaire de porter la durée hebdomadaire de travail de l'emploi permanent créé par la délibération susvisée, au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe à hauteur de 25 h 00 à compter du 1er avril 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :

POUR	44	
CONTRE	2	Patrice COLNEY, Reynald GUYOT
ABSTENTIONS	2	Edwige HAEFFELE, Christelle HENRY

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202316-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-16 : vote des taux de Fiscalité Intercommunale pour 2023

Il est proposé au conseil communautaire de voter les taux de fiscalité intercommunale suivants :

Taux de la Taxe d'Habitation	3,25 %
Taux sur le Foncier Bâti intercommunal (TFB)	6.31 %
Taux sur le Foncier non bâti intercommunal (TFNB)	20.79 %
Taux de la Contribution Financière Economique (CFE)	18.80 %

Les taux de TFB, TFNB et CFE sont identiques à 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :

POUR	45	
CONTRE	1	Patrice COLNEY
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202317-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-17: effacement de la dette de la « Marmite vagabonde »

Dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire, le tribunal de commerce de VESOUL-GRAY a prononcé la clôture pour insuffisance d'actifs de « MARMITE VAGABONDE » (POMOY). Cette décision entraîne un effacement de la dette d'un montant de $94.45 \in \text{au}$ budget OM.

Il est proposé au conseil communautaire d'éteindre les titres de recettes correspondant à cette dette.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :

POUR	33	
CONTRE	11	Patrice COLNEY, Luc GONDELBERG, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE,
		Gérard DEVOILLE, Sylvie PHILIPPE, Antoine TRUSSARDI, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Benoît PETON, Véronique LOUIS
ABSTENTIONS	4	François-Régis GRANDVOINET, Laurence BAUMONT, Marie-Pierre DUPRE,
		Claude THIEDEY

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202318-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-18: Compte de gestion 2022 - Budget Principal

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 au budget Principal par :

POUR	46	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



Le Président :

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Exercice 2022

Envoyé en préfecture le 15/03/2023 Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202318-DE

1'exercice de Résultats budgétaires

02000 - CC DU TRIANGLE VERT			Exercice 2022
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a) Titres de recette émis (b)	2 323 134,95 418 621,93		5 258 983,69 2 865 667,57 16 618 67
Reductions de titres (c) Recettes nettes (d = $b-c$)	418 621,93	2 430 426,97	2 849 048,90
DEPENSES			The state of the s
Autorisations budgétaires totales (e) Mandats émis (f)	2 323 134,95 489 268,85		5 038 130,48 2 261 558,78
Annulations de mandats (g) Depenses nettes $(h = f - \alpha)$	489 268,85	14 445,68 1 757 844,25	14 445,68
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent (h - d) Déficit	70 646,92	672 582,72	Warren (1975) 601 935, 80

02000 - CC DU TRIANGLE VERT

non services des budgets des d'exécution du budget principal et Résultats

personnalisés

Exercice 2022

[RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	-242 520,05		-70 646,92		-313 166,97
Fonctionnement	918 188,89	265 120,05	672 582,72		1 325 651,56
TOTAL I	675 668,84	265 120,05	601 935,80		1 012 484,59
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
02002-ZAE CC DU TRIANGLE					
VERT					
Investissement	-318 922,63		-436 610,87		-755 533,50
Tongtionnement	60 322.00		415 635,87		475 957,87
Sous-Total	-258 600,63		-20 975,00		-279 575,63
02004-PERISCOLAIRE CCTV					
Transit is a manual transit of the state of	-8 251.74		1 198,18		-9 449,92
TOOM PROPERTY	69 828 55	14 871.74	-12 003,20		42 953,61
Sous-Total	61 576,81	14 871,74	-13 201,38	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	33 503,69
02006-GEMAPI CCTV					
Investissement	-9 104,74		-304,19		-9 408,93

Envoyé en préfecture le 15/03/2023 Reçu en préfecture le 15/03/2023

ID: 070-200041861-20230302-202318-DE

Publié le

Résultat: 302-202318-DE CC DU TRIANGLE VERT Résultats d'exécution du budget principal et personnalisés des budgets des services non

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

/2023		•			Exercice 2022
ure le 15/03	RESULTAT A LA CLOTURE DE	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
	23 944,36	9 104,74	57 740,85		72 580,47
fec	14 839,62	9 104,74	57 436,66		63 171,54
oré	-182 184,20	23 976,48	23 260,28		-182 900,40
i en ∣ ié le					
Reçi Publ	·				
02003-SPANC CC DU TRIANGLE					
VERT					
Investissement	1 514,06		1 067,00		2 581,06
Fonctionnement	107 485,16		36 792,80		144 277,96
Sous-Total	108 999,22		37 859,80		146 859,02
02005-COMMERCE CC DU	-				
TRIANGLE VERT					
Investissement	0,43				0,43
Fonctionnement	25 669,66		-6 067,71		19 601,95
Sous-Total	25 670,09		-6 067,71		19 602,38
51200-OM CC DU TRIANGLE					
VERT					
Investissement	30 409,97				30 409,97

Exercice 2022

Résultats

Envoyé en préfecture le 15/03/2023 Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

Levrault

ID: 070-200041861-20230302-202318-DE

non services des des budgets e t personnalisés d'exécution du budget principal

02000 - CC DU TRIANGLE VERT

LA CLOTURE DE L'INVESTISSEMENT : 2021 EXERCICE 2022 DE RESULTATS PAR OPERATION RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022 D'ORDRE NON BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2022	28 273,96	193 353,24 -15 282,78 178 070,46	686 837,88 289 096,53 609 913,30 1 007 654,65
RESULTAT A LA CLOTURE DE L'INVESTISSEME L'EXERCICE PRECEDENT : 2021 EXERCICE 20	28 273,96 58 683,93	193 353,24	
ц	Fonctionnement Sous-Total	TOTAL III	TOTAL I + II + III

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202319-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-19 : compte de gestion 2022 - Budget Périscolaire

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget Périscolaire par :

POUR	46	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité;

⁻ informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Exercice 2022

02004 - PERISCOLAIRE CCTV

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023 Publié le

Berger Levrault

ID: 070-200041861-20230302-202319-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budaétaires totales (a)	41.372,40	1.053 763,20	1 095 135,60
Titres de recette émis (b)	28 818,54	1 012 537,92	1 041 356,46
Réductions de titres (c)		114,86	114,86
Recettes nettes $(d = b - c)$	28 818,54	1 012 423,06	1 041 241,60
DEPENSES			ACCURATE AND ACCUR
Autorisations budaétaires totales (e)	41.372,40	1.053.763,20	1 095 135,60
Mandats emis (f)	30 016,72	1 025 026,26	1 055 042,98
Drnilations de mandate (a)			00,009
			1 054 442,98
Dependences (II = T = d)	47.7010		
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		10 10 10 10 10 10 10 10	
(h - d) Déficit	1 198,18	12.003,20	13 201,38

UE DU POSTE COMPTABLE : 070047

PERISCOLAIRE CCTV Résultats d'exécution du budget principal et personnalisés des budgets des services non

33 503,69		-13 201,38	14 871,74	61 576,81	TOTAL I + II + III
	- !	-			TOTAL III
					et commercial
-					caractère industriel
					ν.
					III - Budgets des services
33 503,69		-13 201,38	14 871,74	61 576,81	TOTAL II
33 503,69		-13 201,38	14 871,74	61 576,81	Sous-Total
42 953,61		-12 003,20	14 871,74	69 828,55	Fonctionnement
-9 449,92		-1 198,18		-8 251,74	Investissement
				清樓出一年 新華縣 海門等 丁丁	P T G
					- 0
					olié
					ore nement
					fenves 4 sement
					get principal
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	
Exercice 2022					200004 -2 PERISCOLAIRE CCTV

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202320-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice: 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-20 : compte de gestion 2022 - Budget Ordures Ménagères

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget OM par :

POUR	46	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état Exercice 2022

1'exercice de Résultats budgétaires

51200 - OM CC DU TRIANGLE VERT

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	39,573,78	968 274,00	1 007 847,78
Titres de recette émis (b) Réductions de titres (c)		2 3 6 5 7 0 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2 365,02
Recettes nettes $(d = b - c)$		893 443,33 🛞	893 443,33
DEPENSES		A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	
Autorisations budgétaires totales (e)		968 274,00	968 274,00
Mandats émis (f)		940.518,20	78,20 0 18,20 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes $(h = f - g)$		940 518,20	₩ 940 518,20
RESULTAT DE L'EXERCICE		According to the control of the cont	
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		(A) 18,410 14	

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023 Publié le

ID: 070-200041861-20230302-202320-DE

Ħ

DU POSTE COMPTABLE : 070047

2-202320-DE Kesultats OM CC DU TRIANGLE VERT Résultats d'exécution du budget principal et personnalisés des budgets des services non

202200 2 OM CC DU TRIANGLE V	ERT				Exercice 2022
# le 15/03	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION O'ORDRE NON EUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
- Bloget principal					
réferres 4 sement onct 0 mement					
le 0-2					
u ié odgets des services à					
Re Die administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services					
caractère industriel					
et commercial					
OM CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	30 409,97 X	X			30 409,97
Fonctionnement	28 273,96	X	-47 074,87		-18 800,91
Sous-Total	58 683,93		-47 074,87		11 609,06
TOTAL III	58 683,93		-47 074,87		11 609,06
TOTAL I + II + III	58 683,93		-47 074,87		11 609,06 🛠

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202321-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-21: compte de gestion 2022 – Budget SPANC

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget SPANC par :

POUR	45	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	3	Victor COULIN, Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



⁻ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

⁻ informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

ET Envoyé en préfecture le 15/03/2023 TRIANGLE VERT

Reçu en préfecture le 15/03/2023

ublié le



Exercice 2022

ID: 070-200041861-20230302-202321-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

02003 - SPANC CC DU TRIANGLE VERT

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	<u>. </u>		
Prévisions budgétaires totales (a)	2 581,06	192 856,16	195 437,22
Titres de recette émis (b)	1 067,00	67 245,00	68 312,00
Réductions de titres (c)		1 420,00	1 420,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 067,00	65 825,00	66 892,00
DEPENSES	<u> </u>		
Autorisations budgétaires totales (e)	2 371,00	77 087,00	79 458,00
Mandats émis (f)		29 032,20	29 032,20
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		29 032,20	29 032,20
RESULTAT DE L'EXERCICE	•		
(d - h) Excédent	1 067,00	36 792,80	37 859,80
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des principal et des budgets des personnalisés

02003 - SPANC CC DU TRIANGLE VERT Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services					
caractère industriel					
et commercial					
SPANC CC DU TRIANGLE VERT					
Investissement	1 514,06		1 067,00		2 581,06
Fonctionnement	107 485,16		36 792,80		144 277,96
Sous-Total	108 999,22		37 859,80		146 859,02
TOTAL III	108 999,22		37 859,80		146 859,02
TOTAL I + II + III	108 999,22		37 859,80		146 859,02

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202322-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-22: compte de gestion 2022 - Budget GEMAPI

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget GEMAPI par :

POUR	45	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	3	Patrice COLNEY, Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



⁻ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour du siège de la collectivité ;

⁻ informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

02006 - GEMAPI CCTV

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Levrault

Berger Levrault

Exercice 2022

ID: 070-200041861-20230302-202322-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	<u> </u>		
Prévisions budgétaires totales (a)	18 604,74	63 650,62	82 255,36
Titres de recette émis (b)	9 104,74	90 215,00	99 319,74
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	9 104,74	90 215,00	99 319,74
DEPENSES	•	·	
Autorisations budgétaires totales (e)	18 604,74	42 011,00	60 615,74
Mandats émis (f)	9 408,93	32 474,15	41 883,08
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	9 408,93	32 474,15	41 883,08
RESULTAT DE L'EXERCICE	•		
(d - h) Excédent		57 740,85	57 436,66
(h - d) Déficit	304,19		

02006 - GEMAPI CCTV Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
GEMAPI CCTV					
Investissement	-9 104,74		-304,19		-9 408,93
Fonctionnement	23 944,36	9 104,74	57 740,85		72 580,47
Sous-Total	14 839,62	9 104,74	57 436,66		63 171,54
TOTAL II	14 839,62	9 104,74	57 436,66		63 171,54
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	14 839,62	9 104,74	57 436,66		63 171,54



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-23: compte de gestion 2022 – Budget Commerce

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget Commerce par:

POUR	46	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce

Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

⁻ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce **propriés** le la collectivité : informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue

Résultats budgétaires de l'exercice

02005 - COMMERCE CC DU TRIANGLE VERT Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,43	25 969,66	25 970,09
Titres de recette émis (b)		300,00	300,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		300,00	300,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		11 660,00	11 660,00
Mandats émis (f)		6 367,71	6 367,71
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		6 367,71	6 367,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	•		
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit		6 067,71	6 067,71

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02005 - COMMERCE CC DU TRIANGLE VERT Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à					
caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services					
à					
caractère industriel					
et commercial					
COMMERCE CC DU TRIANGLE					
VERT					
Investissement	0,43				0,43
Fonctionnement	25 669,66		-6 067,71		19 601,95
Sous-Total	25 670,09		-6 067,71		19 602,38
TOTAL III	25 670,09		-6 067,71		19 602,38
TOTAL I + II + III	25 670,09		-6 067,71		19 602,38

Recu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202324B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice: 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-214: compte de gestion 2022 - Budget ZAE

Le Président propose au Conseil communautaire :

- de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives;
- de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte de gestion 2022 du Budget ZAE par :

POUR	46	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,

e Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;

⁻ informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID: 070-200041861-20230302-202324B-DE

Résultats budgétaires de l'exercice

02002 - ZAE CC DU TRIANGLE VERT			Exercice 2022
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			Television of the second secondary
Prévisions budgétaires totales (a)	1 083 432,93	1 085 007,93	2 168 440,86
Titres de recette émis (b)	77 899,43	494 510,30	572 409,73
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes $(d = b - c)$	77 899,43	494 510,30	572 409,73
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 063 432,93	1 085 007,93	2 148 440,86
Mandats émis (f)	514 510,30	78 874,43	593 384,73
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes $(h = f - g)$	514 510,30	78 874,43	593 384,73
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		415 635,87	
(h - d) Déficit	436 610,87		20 975,00

Exercice 2022

non services des des budgets n Ct personnalisés d'exécution du budget principal Résultats

02002 - ZAE CC DU TRIANGLE VERT

-755 533,50 475 957,87 -279 575,63 -279 575,63 -279 575,63 RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022 DE RESULTATS PAR OPERATION TRANSFERT OU INTEGRATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE 415 635,87 RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 -20 975,00 -436 610,87 -20 975,00 L'INVESTISSEMENT : PART AFFECTEE A EXERCICE 2022 -318 922,63 60 322,00 -258 600,63 -258 600,63 -258 600,63 RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021 TOTAL I II - Budgets des services à TOTAL II TOTAL I + II + III Sous-Total III - Budgets des services à caractère administratif ZAE CC DU TRIANGLE VERT caractère industriel - Budget principal Investissement Investissement Fonctionnement Fonctionnement et commercial

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID: 070-200041861-20230302-202324B-DE





Reçu en préfecture le 15/03/2023

ID: 070-200041861-20230302-202325-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Communauté de communes du

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Revnald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-25: compte administratif 2022 - Budget Principal

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget Principal, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II								
	VUE	D'ENSEMBL	<u> </u>		A1			
	E	ECUTION DU	BUDGET					
		D	EPENSES		RECETTES			
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	1 757 844,25	G	2 430 426,97			
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	489 268,85	н	418 621,93			
+ +								
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (0,00 si déficit)	1 (5	653 068,84 si excédent)			
N-1	Report en section d'investissement (001)	D (242 520,05 si déficit)	J (s	0,00 si excédent)			
			=		=			
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 489 633,15	= G+H+I+J	3 502 117,74			
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00			
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	112 040,00	L	53 040,00			
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	112 040,00	= K+L	53 040,00			
DE OUI TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 757 844,25	= G+I+K	3 083 495,81			
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	843 828,90	= H+J+L	471 661,93			
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 601 673,15	= G+H+I+J+K+L	3 555 157,74			



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202325-DE

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1^{er} Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget principal tel que présenté ci-dessus par :

POUR	44	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202326-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-26: compte administratif 2022 - Budget Périscolaire

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget Périscolaire, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET PERI - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							
	VUE	D'ENSEMBLE	A1				
	EX	ECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES	RECETTES				
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 1 024 426,26	G 1 012 423,06				
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 30 016,72	н 28 818,54				
		+	+				
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	si excédent) 54 956,81				
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 8 251,74 (si déficit)	. J 0,00 (si excédent)				
		=	=				
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 1 062 694,72	= G+H+I+J 1 096 198,41				
RESTES A	Section de fonctionnement	Е 0,00	к 0,00				
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00				
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00				
DE0111 TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 024 426,26	= G+I+K 1 067 379,87				
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 38 268,46	= H+J+L 28 818,54				
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 1 062 694,72	= G+H+I+J+K+L 1 096 198,41				



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202326-DE

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1^{er} Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget périscolaire tel que présenté ci-dessus par :

POUR	44	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN. Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202327-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-27: compte administratif 2022 – Budget Ordures Ménagères

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget Ordures Ménagères, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET OM - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF II										
II-P	RESENT	ATION GEI	<u>VER</u>	D'ENSEMBLE	OMPTE	ADMIN	IISTRA	HE		II A1
			EX	ECUTION DU	BUDGE	T				
				DEPENS	ES	R	ECETTES		SOLDE	D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation			Α	940 518,20	9	893 4	43,33	G-A	-47 074,8
(mandats et titres)	Section d'investissement		t	в 0,00 н 0,0		0,00	н-в	0,0		
+ +										
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)			c (si défi	0,00 28 27		73,96			
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)			D 0,00 (si déficit)						
				=		1	=		!	
				DEPENS	SES	RI	ECETTES		SOLDE	D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)				P= A+B+C+D	940 518,20	G= G+H+I+J	952 1	27,26	-Q-P	11 609,0
		Section	d'exploitation E		E	0,00 K			0,0	
RESTES A REA REPORTER EN		Section d	d'investissement		F	F 0,0		L	0.	
				restes à réaliser à rter en N+1 = E+F		0,00	= K+L	K+L 0,		
			DEPENSES		RECETTES		D.EX	SOLDE ECUTION (1)		
	Section d'exploitation		= A+	C+E 94	10 518,20	= G+I+K	921	717,29		-18 800,9
RESULTAT CUMULE		Section estissement	= B+l	D+F	0,00	= H+J+L	30	409,97		30 409,9
		AL CUMULE	=	9/ +C+D+E+F	10 518,20	= G+H+I+J+K+L	952	127,26		11 609,0



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202327-DE

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1^{er} Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget OM tel que présenté ci-dessus par :

POUR	43	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	3	Patrice COLNEY, Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202328-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-28: compte administratif 2022 - Budget SPANC

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget SPANC, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET SPANC - CA - 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE									II A1	
				ECUTION DU		ΞT				
			DEPENSES			RECETTES			SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section	Section d'exploitation		Α	29 032,20	G 65 825,00		25,00	G-A	36 792,8
(mandats et titres)	Section of	ection d'investissement		в 0,00 н		Н	1 067,00		H-B	1 067,0
+ +										
REPORTS DE Report en section d'exploitation (002)				c 0,00 I 107 485,16 (si déficit) (si excédent)						
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)									
	= =									
				DEPENS	SES	R	ECETTES		SOLDE	D'EXECUTION (1)
TOTAL	réalisations +	reports)		P= A+B+C+D	29 032,20	Q= G+H+I+J	175 8	91,22	=Q-P	146 859,0
RESTES A REA	LICED A	Section	d'exploitation		E	0,00 к		к	0,00	
REPORTER EN		Section d	Section d'investisseme		F	0,00 L		0,0		
				estes à réaliser à ter en N+1 = E+F 0,		0,00	= K+L		0,0	
				DEPENSES		R	ECETTES			SOLDE ECUTION (1)
	Section d'exploitation		= A+C	*E 2	29 032,20	= G+I+K	173	310,16		144 277,9
RESULTAT CUMULE		Section estissement	= B+0)+F	0,00	= H+J+L	2	581,06		2 581,0
	TOTA	AL CUMULE	-		29 032,20	=	175	891.22		146 859.0



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202328-DE

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1^{er} Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget SPANC tel que présenté ci-dessus par :

POUR	43	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	3	Victor COULIN, Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202329-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-29: compte administratif 2022 - Budget GEMAPI

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget GEMAPI, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET GEMAPI - CA - 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE							
		ECUTION DU			A1		
		DI	EPENSES	RECETTES			
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	32 474,15	G	90 215,00		
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	9 408,93	н	9 104,74		
			+	+			
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c (0,00 si déficit)	ı (si excédent	14 839,62		
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (9 104,74 si déficit)	J (si excédent	0,00		
			=	=			
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	50 987,82	= G+H+I+J	114 159,36		
'							
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00		
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00		
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00		
	Section de fonctionnement	= A+C+E	32 474,15	= G+I+K	105 054,62		
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	18 513,67	= H+J+L	9 104,74		
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	50 987,82	= G+H+I+J+K+L	114 159,36		



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202329-DE

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1^{er} Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget GEMAPI tel que présenté ci-dessus par :

POUR	44	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202330-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-30: compte administratif 2022 - Budget Commerce

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget Commerce, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET COMMERCE - CA - 2022

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE							A1	
		-	EXECUTION DI	BUDGE	т			0. 2.00
			DEPEN	The latest and the la	RECETTES		SOLDE	EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section	d'exploitation		6 367,7	6	300,00	G-A	-6 067,7
(mandats et titres)	Section d'investissement		t =	0,00) н	0,00	H-B	0,0
A CONTRACT A								
REPORTS DE	REPORTS DE Report en section d'exploitation (992). N-1 Report en section d'exploitation (992). Report en section d'exploitation (993).		c (si dêf	0,00 Scitt) i 25 (si excéden	669,66 0		
			D (e) dét	6,00 Scit)				
							2	
			DEPEN	ISES	RECETTES		SOLDE I	EXECUTION (1)
TOTAL (I	réalisations •	reports)	P= A=B=C+D	6 367,7	Q- Q+H+H-J 25	970,09	-or	19 602,3
		Section	d'exploitation	E	0,8	0 K		0,0
RESTES A REAL REPORTER EN		Section o	linvestissement	F 0,00		0 L	L 0	
101			restes à réaliser à orter en N+1	- E+F 0,00		0 -K+L	-K+L 0,9	
			DEPENSE	s	RECETTES			SOLDE ECUTION (1)
	Section d'exploitation		- Arcre	6 367,71	- Grieff 2	5 969,66		19 601,9
RESULTAT CUMULE		Section estissement	= B=DeF	0,00	= Ne.JeL	0,43		0,43
	TOTA	AL CUMULE	A+G+C+D+E+F	6 367,71	e G-H+D-J-K+L 2	5 970,09		19 602,31



Reçu en préfecture le 15/03/2023





ID: 070-200041861-20230302-202330-DE

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1^{er} Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget Commerce tel que présenté ci-dessus par :

POUR	44	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202331-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

2023-31: compte administratif 2022 - Budget ZAE

Le Président présente le compte administratif 2022 du Budget ZAE, lequel se résume ainsi :

COC DU TRIANGLE VERT - BUDGET ZAE - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET							
	VUE D'ENSEMBLE						
	EXECUTION DU BUDGET						
		DE	PENSES	RECETTES			
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	78 874,43	G	494 510,30		
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	514 510,30	н	77 899,43		
	+ +						
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c (s	0,00 si déficit)	ı (si	60 322,00 i excédent)		
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D (s	318 922,63 si déficit)		0,00 i excédent)		
	,		=		=		
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	912 307,36	= G+H+I+J	632 731,73		
	L.				,		
RESTES A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00		
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00		
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00		
DECULTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	78 874,43	= G+I+K	554 832,30		
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	833 432,93	= H+J+L	77 899,43		
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	912 307,36	= G+H+I+J+K+L	632 731,73		



Reçu en préfecture le 15/03/2023





ID: 070-200041861-20230302-202331-DE

Le Président quitte de la salle. Il ne participe pas au vote ni sa procuration de Jean-Luc VEILLON et Bernard GAUDINET, 1^{er} Vice-président est désigné pour présider la séance.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le compte administratif tel que présenté ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le compte administratif 2022 du budget ZAE tel que présenté ci-dessus par :

POUR	44	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	2	Hervé LE CAIN, Laurence BAUMONT

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202332-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

SEANCE du 02 mars 2023

Le deux mars deux mille vingt-trois à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le vingt-deux février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (42)

Bernard JAMEY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, , Edwige HAEFFELE, Luc GONDELBERG, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Marie-Alyette JACQUES, Nicolas PAILLOTTET, Jean-Louis CHOBARD, François-Régis GRANDVOINET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Hervé LE CAIN, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Laurence BAUMONT, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, Pierre DUCHANOIS, Benjamin GONZALES, Véronique LOUIS, Christophe ROSSE, Sophie TARAN, Marie-Pierre DUPRE, Romain WICKY, Claude THIEDEY, Jean DROUHARD, Christophe VALOT

Ont donné pouvoir (6)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Sophie TARAN, Sylvie PHILIPPE à Gérard DEVOILLE, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Gérard PERSONENI, David BALAUD à Raymond BILQUEZ, Régis BOILLOT à Jean DROUHARD, Jean-Luc VEILLON à Benjamin GONZALES

Absents (4): Edith LUCIEN, Jean DESMARTIN, René ROBERT, Gérard COULIN

Présents non votant : Jean-François HUOT

Bernard GAUDINET a été nommé secrétaire de séance.

<u>2023-32 : Recrutement dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences » (PEC) : création de</u> 2 postes

Vu le code du travail, et notamment les article L. 5134-19-1 et suivants ;

Vu la circulaire N° DGEFP/MIP/METH/MPP/20222/29 du 7 février 2022 relative au Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} septembre 2022 relatif aux embauches en Parcours Emploi Compétences et aux contrats initiative emploi pour la région Bourgogne Franche-Comté;

VU le budget de l'EPCI;

CONSIDÉRANT que le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

CONSIDÉRANT que ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat.



Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID: 070-200041861-20230302-202332-DE

CONSIDÉRANT que les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter, sur la base de ce dispositif, deux personnes pour exercer les fonctions d'animateur en structure périscolaire.

Il est proposé au conseil communautaire :

- de recourir au dispositif « parcours emploi compétences » ;
- de recruter à ce titre sur deux postes d'agent d'animation sur les sites périscolaires dans les conditions suivantes :
 - Contenu du poste : animation des temps d'accueil des élèves de maternelle et de primaire, participation aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pendant le repas et d'entretien des locaux, contribuer à la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques
 - Durée des contrats : 9 mois, possibilité de renouveler jusqu'à 24 mois (2 x 6 mois + 1 x 3 mois)
 - Durée hebdomadaire de travail : 2 postes à 20H00 par semaine,
 - Rémunération : sur la base du SMIC horaire
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget
- d'autoriser le Président ou son représentant à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement et à signer les différents actes, notamment le contrat à durée déterminée et ses renouvellements, le cas échéant.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la proposition par :

POUR	47	
CONTRE	0	
ABSTENTIONS	1	Patrice COLNEY

Fait à SAULX, le 2 mars 2023 Le Président, Benjamin GONZALES,



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état